L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 23 JUILLET 1872. 45me Année—Vol. XLV.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI MATIN, 23 JUILLET.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le Shérif, à 10 heures et demie du matin, sur les lieux—le fonds et l'installation d'un café, ainsi que les meubles et effets qui s'y trouvent, connu sous le nom de "Merchants Room," No [illegible] de la commune.

Par R. M. Montgomery, à sa salle d'encan, 87 rue [illegible] Camp—Vente volontaire de meubles.

Par Hoffman, Martin & Co., à leur salle d'encan, [illegible] 35 de la rue de Chartres — Chaussures, [illegible] de saison, chapeaux fins.

Par VoorHies, Andry & Co., à leur salle d'encan, No 36 de la rue de la Vieille-Levée — Bottes, [illegible] et Brodequins—article de clientèle.

Par D. E. Morphy, sur la Levée, en face de la [illegible] 150 sacs de maïs.

ATTENTION !!

☞ Le shérif procédera aujourd'hui à 10 1/2 [illegible] sur les lieux, à la vente aux enchères [illegible] et de l'installation, etc., d'un café situé [illegible] rue de la Commune, Premier District de [illegible] et connu sous le nom de "Merchants' [illegible]"

Maïs, Maïs.—Voyez l'annonce d'encan de M. Morphy.

Revue des journaux.

Le *Picayune* réduit à sa juste valeur le [illegible] que l'on attribue à l'administration [illegible] Président Grant, pour avoir diminué la [illegible] publique de plus de 300 millions. [illegible] anticipé, dit notre confrère, sur les [illegible] et on a payé, par avance, cent [illegible] par an ; mais ces cent millions [illegible] retirés au moyen de l'impôt, des [illegible] productrices du pays. Cette poli[illegible] des paiements par anticipation [illegible] été plus nuisible qu'utile.

[illegible] *Times* continue son argumentation [illegible] de sophismes, en faveur de l'organi[illegible] créée par Warmoth, comme un ra[illegible] destiné à le sauver d'un naufrage [illegible] complet. Il demande pourquoi [illegible] démocrates ne sont pas venus [illegible] sous la bannière des libéraux, [illegible] on peut répondre par la ques[illegible] opposée : Pourquoi les démocrates [illegible] réformistes, aujourd'hui libéraux, [illegible] abandonné leur bannière pour aller [illegible] à la petite coterie qui, pour em[illegible] les expressions mêmes du *Times*, [illegible] d'autre motif que la politique de [illegible] ou de ruiner ?" Il est certain, [illegible] que si Warmoth ne réussit pas à [illegible], il fera tout son possible pour [illegible] échouer les candidats du peuple. [illegible] les sophismes du *Times* ne réussiront [illegible] égarer l'opinion publique à ce sujet. [illegible] ne troublerons pas le *Times* dans [illegible] admiration sur les actes de sa carrière [illegible]spective, il y aurait trop à dire sur [illegible] palinodies, les transformations et les [illegible] d'un journal qui ne s'est jamais, que [illegible] sachions, piqué de constance et de [illegible] dans sa ligne de conduite. Le *Ti[mes]* [illegible] l'ami du peuple à peu près comme [illegible] est l'ami des moutons.

[illegible] son article sur le "soulèvement [contre] la corruption," le *Times* exprime [illegible] langage quelques pensées heureu[ses] [illegible] nous voudrions ne trouver que des [illegible] du même genre chez notre con[frère]. Il reconnaît que le parti démocrate [n'est] pas si mort qu'on a bien voulu le [dire], puisqu'il admet que "l'antique parti [démocr]ate de Jefferson et de Jackson se [com]pose aujourd'hui d'éléments *aussi soli[des]*, quand il a, sous ces grands chefs, [illegible] et 60 ans, livré de mémorables lut[tes] pour la souveraineté des Etats."

[Le] *Republican* intitule son article "Les [enne]mis de l'Etat." Si le *Republican* était [illegible] et sincère, nul ne pourrait mieux [illegible] édifier sur ce sujet que le journal qui [est] l'organe des ennemis de l'Etat, qui [a] pour propriétaires, pour patrons et [illegible] intimes. Mais, le *Republican* se garde [bien] de parler des vrais ennemis de l'Etat, [illegible] de ce titre les citoyens qui ne [veulent] pas soutenir le chemin de fer pro[jeté de] Shreveport au moyen de nouvelles [illegible]

[Le] *National Republican* pense que Grant [représente] la chevalerie et Greeley la pro[spérité] du Nord envers le Sud. Il dit que [si le Su]d avait conquis le Nord et que Pol[k et] Greeley du Sud, et Lee, le Grant [du S]ud, eussent été candidats, le Nord [n'eût] pas hésité à choisir Lee contre Pol[k]. Pourquoi, ajoute-t-il, le Sud ne pré[fère-t-il] pas Grant à Greeley ? La compa[raison] est très pauvre et plus qu'insoute[nable]. D'abord, si le Sud avait battu le [Nord], il se serait contenté d'assurer son [indé]pendance et n'aurait pas eu la préten[tion] de gouverner le Nord, surtout par des [hom]mes comme ceux que Grant a em[ployés]. Ensuite, nous croyons que Gree[ley v]aut mieux que Pollard, tandis que [Grant] vaut beaucoup moins que Lee. Les [illegible] comparaisons de l'organe gran[tiste] ne sont pas plus heureuses que celle-[ci].

[M]ORT D'UN JOURNALISTE.—Le Flake's [Bulletin] de Galveston, annonce la mort [de son] propriétaire et rédacteur en chef, [Ferdi]nand Flake. Natif de Hanovre [illegible] était venu à Galveston en 1840, et, [illegible] avoir exercé divers métiers, était [illegible] dans la presse en 1856. Ses confrères [du] Galveston News font l'éloge de ses qua[lités] personnelles.

COURRIER LOUISIANAIS.—Sous ce [titre] MM. L. Fischer et J. Schoeffer, vien[nent] de faire paraître un nouveau journal [à la] Nouvelle-Orléans. Ce journal paraîtra [illegible] tous les deux jours depuis [illegible] quotidiennement. Le *Courrier Loui[sianais]* arbore en tête de ses colonnes la [liste des] candidatures démocratiques et il [se pro]nonce en faveur du parti démocrate-[réform]iste. Nous souhaitons la bienvenue [à no]tre nouveau confrère qui vient ren[trer] dans les rangs de la presse franco-loui[sian]aise, et du côté de la bonne cause. Les [bur]eaux du *Courrier* sont Passage de la [Bour]se, No. 59.

NOUVEAU BUREAU DE POSTE. — Le Di[recteur] général des Postes a établi un [nouv]eau bureau de poste à Shamrock, [dans] la paroisse Concordia, et y a placé, [com]me maître de poste, M. Patrick Quin[illegible].

LE "MONDE ILLUSTRÉ".—MM. Hebert [illegible] ont reçu le numéro du 6 juillet de [cet in]téressant journal illustré.

[CLUB] DÉMOCRATIQUE DU 6ÈME WARD.—[Les c]itoyens du Sixième Ward, favora[bles à l']élection de Greeley et Brown et à [illegible] réunion des démocrates et des réfor[mistes], sont invités à assister à un meeting [du clu]b démocratique de ce ward, qui aura [lieu c]e soir dans la Salle Lusita[nia]. Des orateurs éloquents s'y feront [enten]dre. Le président du club est M. Barnes.

[TA]XES.—M. H. Bier, rue Carondelet [illegible] annonce qu'il s'occupe du payement [des t]axes d'Etat et de ville, moyennant [un e]scompte libéral ; et en même temps [de l'a]chat et de la vente de toute espèce [d'oblig]ations de ville et d'Etat.

[L']été amène souvent une recrudes[cence] des souffrances chez les personnes [atte]intes d'affections des organes respira[toires]. L'irritation reparaît avec les al[ternat]ives d'extrême chaleur et d'abaisse[ment] subit de la température qui carac[térise]nt cette saison. C'est alors le cas [de fai]re usage du Baume Pectoral aux [Jujub]es ludiens, de Laplace, qui guérit les [rhume]s et les bronchites les plus enraci[nés]. A vendre par B. Laplace, pharma[cien], 23 et 25, rue des Champs-Elysées, et [che]z les principaux pharmaciens.

CHAPEAUX.—On trouvera plus loin une [annon]ce de la maison Barriere, rue du Ca[nal], 90, qui a reçu un grand lot de cha[peaux] en piqué percale, genre Dolly Var[den, q]u'elle est à même d'offrir à 50 pour [cent] au-dessous de leur valeur. Il y en a [de] tout prix et tous ces prix sont d'une [mod]ération extrême.

MODES.—Mme Léon Drouet, rue Royale, [illegible], qui vient de céder son magasin de [mod]es à Mlle Alice Hofelien, attachée de[puis l]ongtemps à sa maison, remercie sa [nom]breuse clientèle du patronage qu'elle [lui] a toujours accordé, et l'invite à favori[ser] de sa bienveillance Mme Hofelien qui [en] tout point s'en rendra digne.

☞ On ne peut songer à acheter une machine à coudre, sans faire un examen attentif de la machine "Domestic," 162 rue du Canal, chez M. S. Hedrick.

La machine "Domestic" est la reine des machines à coudre, à points de chaînette. Elle se vend au No. 162, de la rue du Canal.

TEMPÉRATURE—22 juillet 1872.
Thermomètre de O. DUHAMEL, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 A. M.	[illegible]	28
12 M.	[illegible]	29
3 P. M.	[illegible]	29
6 P. M.	[illegible]	27

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Place à la politique.

Dimanche soir, la *Légion de Colomb* s'est réunie dans la rotonde de l'Hôtel St-Louis, sous la présidence de M. P. S. Macheca. Ce club, qui est composé de citoyens d'origine italienne, avait semblé se ranger d'abord sous la bannière de la démocratie. Les résolutions qu'il a adoptées dans la réunion de l'Hôtel St-Louis sont de nature à ébranler nos convictions : la *Légion de Colomb* a passé au parti Libéral, du moins en apparence.

Restera-t-elle sous le pavillon Warmoth ? C'est ce qu'un avenir prochain nous fera connaître. Mais dès à présent, nous pouvons le dire, ce n'est pas à l'unanimité que la *Légion de Colomb* a adopté la nouvelle ligne de conduite que nous regrettons de lui voir prendre, et plusieurs de ses membres les plus influents sont restés, de cœur, avec la démocratie.

La réunion des délégués du Premier District congressionnel du parti démocrate a eu lieu, hier à midi, comme cela avait été annoncé. Cette séance avait pour objet l'élection d'un candidat pour le Congrès.

Les délégués se sont séparés, sans procéder à cette élection ; mais après s'être donné rendez-vous pour le 10 août prochain.

Un grand meeting composé de citoyens d'origine allemande s'est réuni hier soir, dans les salles du quartier général du parti démocrate, rue St-Charles, pour procéder à l'organisation du Club central démocratique allemand.

L'assemblée a été appelée à l'ordre par M. Goldman, qui, en un discours très heureux, a exposé le but de la réunion.

M. Wurzburger ayant été appelé à la présidence permanente du meeting, a pris place au fauteuil, et prononcé un discours dont notre ignorance de la langue allemande nous a empêché d'apprécier l'éloquence, mais qui a été couvert, comme celui de M. Goldman, des applaudissements les plus chaleureux.

Après M. Wurzburger, MM. Carleton Hunt et F. C. Zacharie ont harangué le meeting en anglais ; les discours de ces orateurs, empreints du plus pur patriotisme, ont eu un succès d'enthousiasme.

Le meeting a adopté les résolutions ci-après :

Attendu que la Convention nationale démocratique, récemment assemblée à Baltimore, a nommé Horace Greeley et Benjamin Gratz Brown pour président et vice-président des Etats-Unis ;

Attendu que le Comité exécutif du parti démocratique et du parti réformiste se sont entendus pour former un ticket de fusion d'Etat, à la tête duquel se trouvent les noms de McEnery et de Jonas ;

Attendu que les citoyens de cet Etat ne peuvent trouver le salut que sous la bannière de la démocratie, et que le parti démocrate a toujours assuré les droits individuels ;

Attendu que nous, citoyens américains, d'origine allemande, nous sommes convaincus que le gouvernement d'Etat, depuis quatre ans, n'a donné pour résultat que la ruine du trésor et du crédit publics, des lois funestes, des impôts écrasants, et des chambres composées de législateurs malhonnêtes, mettant leur intérêt personnel au-dessus des intérêts de l'Etat ;

Attendu que plusieurs journaux de cette ville ont avancé l'assertion mensongère que les Allemands, en tant que corporation nationale, favorisaient le mouvement libéral ;

Résolu que nous nous engageons à soutenir l'élection de Greeley et Brown et celle des candidats du ticket de fusion pour l'Etat.

Résolu, que dans le parti démocratique nous reconnaissons la seule organisation politique qui puisse assurer, dans l'avenir, les droits constitutionnels de tous les citoyens, et qui par la nomination de Greeley et Brown a fait preuve d'une magnanimité et d'un dévouement sans pareils au gouvernement constitutionnel.

Résolu, que nous, en notre qualité d'Allemands et de citoyens américains, nous repoussons avec mépris l'accusation d'être affiliés à un parti qui est fondé sur la fraude et la corruption, et à l'appui de quelques démocrates fourvoyés.

Résolu que nous invitons tous les citoyens à s'unir à nous et à nous aider pour défaire les républicains, qu'ils marchent sous le drapeau de Kellogg ou sous celui de Warmoth.

Le Club a nommé les officiers suivants :

Président.................. M. Wurzburger.
1er Vice-Président....... Louis Leinhart.
2ème Vice-Président.......... [illegible] Barret.
Secrétaire.. Capitaine H. Von Wurthern.

Comité de Constitution et Règlements : MM. Goldman, Benners et Reugstorff.

Voici la liste complète des délégués de la Nouvelle-Orléans, à la Convention du parti républicain libéral :

1er Ward—Jas. H. Wingfield, C. McRae Selph, V. J. Lambert, F. S. Washington.
2ème Ward—E. A. Burke, John A. Fitzpatrick, John McManus, John Harley, T. B. O'Brien, Fred. Wang.
3ème Ward—Jos. Corprew, C. C. Haley, Dan. Malone, D. H. Feger, Aug. Fabien, T. Riley, T. O'Connor, J. D. Houston.
4ème Ward—Z. Keener, J. W. Donelly, Jos. Magner, Henry Oertling.
5ème Ward—E. Ramal, E. W. Kavanagh, J. A. Schalk, M. C. Barry.
6ème Ward—Emile Lemarié, Robert Brewster.
7ème Ward—Pat Swan, B. H. Lynch, Joe Asher, Tom. Fernan.
8ème Ward—Geo. Delamore, Jos. Dillon.
9ème Ward—A. B. Sloanaker, W. C. Kinsella, Arthur Wallace et Chas. Herzberg.
10ème Ward—W. Redmond, L. L. Davis, Theo. Lilienthal.
11ème Ward—R. N. Ogden, D. C. Keesler, Chas. A. Meyers.
12ème Ward—C. J. Fox, R. L. Preston.
13ème Ward—J. A. Moran.
14ème Ward—C. B. Fish.
15ème Ward — F. Smithky, E. Whitmore.

Paroisse de Jefferson—W. R. Chapman, Frank Henning, Wm. Mithoff, Sr., John C. Kohlman, L. C. Perret, Dr. S. L. Henry.

Le Bureau de Santé, dans sa séance ordinaire de la semaine passée, s'est occupé de la question de la quarantaine, non au point de vue du principe, mais relativement à certains détails administratifs. Il a prié le collecteur du port de ne nommer à l'emploi d'inspecteur du fleuve aucune personne qui ne soit acclimatée ; attendu que, l'an dernier, la fièvre jaune a été introduite par un officier qui n'était pas acclimaté, avait contracté le germe de la maladie à bord du brick le *Hope*. En même temps, le Bureau a chargé le président de donner l'ordre au Dr. Baldwin, chef de service de la quarantaine, de lui adresser, toutes les semaines, un rapport indiquant le nom des navires arrivés ; le nombre des marins, des passagers ; la désignation du chargement ; la date de l'arrivage, celle du départ, en mentionnant si le navire a été ou non désinfecté.

Le Dr. Baldwin a également reçu l'ordre de ne laisser passer aucune personne non acclimatée.

De plus, sur la proposition du Dr. A. W. Smyth, le Bureau a décidé l'établissement d'une station de quarantaine aux Rigolets, dont les règlements prendront vigueur à dater du 1er août. Les droits à percevoir sur les navires en station sont fixés à sept cents et demi la tonne.

Dans cette séance, le Bureau a pris communication de renseignements très rassurants sur l'état sanitaire de la ville de la Havane. Le consul-général des Etats-Unis l'informe qu'il n'y a pas de fièvre jaune à bord des navires, dans le port, et qu'en ville, on n'a constaté qu'un très petit nombre de cas isolés.

Le Dr. White, président du Bureau, a parlé d'un prétendu cas de fièvre jaune, observé par lui le 10 juillet ; c'était une fièvre intermittente compliquée de jaunisse.

La balle de coton nouveau, que le steamer *I. C. Harris*, de Brazos Santiago, a débarquée samedi dernier, a été vendue à l'encan, hier lundi, par MM. Nash & Hodgson. Les adjudicataires, MM. Bignon & Vienne, courtiers, l'ont achetée pour le compte de la maison W. C. Simmons, Jr., au prix de 25 1/4 cents la livre.

Cette maison se propose de l'expédier au Nord.

Le coton dont on a formé cette balle a été récolté sur la plantation de Mr. J. L. Hynes, comté de Cameron, Texas.

Bien qu'elle soit arrivée dans notre port postérieurement à celle qui a été expédiée de l'habitation Hausman, cette balle est la première de la saison ; car elle était prête à expédier, le 3 juillet. Faute d'un steamer en partance, l'expédition en a été retardée ; et, pour mettre le comble au contre-temps, le *Harris* à bord duquel elle a été chargée, s'est vu retenu par les eaux basses, cinq jours et onze heures, dans la baie d'Aransas.

Le tir au pigeon est décidément devenu un des *sports* à la mode. Presque tous les dimanches, les membres du *Louisiana Shooting Club*, fondé sous les auspices de M. Charleville, se rendent aux environs de la ville et s'y livrent à leur exercice favori.

Avant-hier, ils sont allés à Algiers. Le terrain choisi, nos amateurs n'ont pas tardé à commencer le tir : cinq pigeons — hauteur, trente-cinq yards—maximum de distance, quatre-vingts yards.

La première partie a donné les résultats suivants :

Paul Chaudet	1 1 1 1 1
F. Morris	1 1 0
John Ring	1 1 1 0
E. T. Manning	0
N. Trepagnier	0
F. C. Le Breton	1 0
A. B. Charbonnet	1 1 1 1 1
Au. Buisson	1 1 0

MM. Charbonnet et Chaudet ayant abattu, chacun, le même nombre de pigeons, une seconde manche est devenue nécessaire. Mais l'habileté des deux tireurs a laissé encore l'épreuve indécise.

Aussi les juges ont ils déclaré la partie gagnée *ex æquo* par les deux tireurs émérites.

Dans la seconde partie,—trois pigeons—MM. Chaudet, Le Breton, Trépagnier et Manning ont abattu, chacun, leurs trois pièces.

Enfin une troisième partie — à trente yards — a laissé de nouveau la victoire indécise entre MM. Charbonnet et Chaudet. Dans une épreuve supplémentaire—huit pièces à abattre—M. Chaudet a gagné définitivement la partie, par 8 contre 7.

Ces résultats sont brillants, ils donnent la mesure de l'habileté des tireurs du *Louisiana Shooting Club*. Nous les encourageons avec plaisir : car l'exercice des armes, l'escrime, le tir, servent puissamment à former les caractères ; et d'ordinaire, parmi les hommes qui sont passés maîtres dans le maniement des armes, on trouve la modération unie à la loyauté. Deux qualités qu'il n'est pas superflu de proposer en exemple.

COLLÈGE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION. La distribution des prix aux élèves de cet établissement aura lieu le vendredi, 26 courant, à six heures du soir. Nous remercions le président du collège le Rév. F. Gautrelet, des invitations qu'il nous a adressées.

AFFAIRE DU VOL ROCHEREAU. — Les débats de cette affaire, qui ont occupé hier, l'audience de la Cour Criminelle, n'ont produit aucun fait nouveau. Tous les témoins présents à la Nouvelle-Orléans, et dont les dépositions ont été déjà entendues dans le premier procès, ont renouvelé celles-ci. Comme on le sait, plusieurs témoins importants se trouvent actuellement en Europe.

Mais aucun des officiers de police, dont les témoignages figurent dans les débats du premier procès, n'a été cité par la Cour.

A trois heures, les membres du jury ont été mis sous clef jusqu'à demain à dix heures du matin.

FAITS DIVERS.—Une femme, nommée Maria Thomas, a été renversée, hier, sur la Levée, par une charrette de maraîcher, et très grièvement blessée. L'officier M. O'Keefe, qui se trouvait sur les lieux, a relevé la malheureuse femme et l'a fait transporter à son domicile, rue Bourbon, entre Remparts et St Claude. Le charretier est parvenu à s'échapper, mais la police suit sa trace.

—Un homme de couleur, nommé Frank Chase, âgé d'environ 35 ans, a été renversé par une charrette, à l'angle des rues St-Pierre et Vieille-Levée. Ses blessures sont sérieuses. Le conducteur de la charrette, Victor Schneider, a été mis en état d'arrestation.

Le blessé, par les soins de l'officier D. Donavan, a été transporté à l'Hôpital de Charité.

—Un jeune homme de dix-neuf ans, Robert James McCary, natif de l'Etat du Mississippi, s'est noyé dans le fleuve, à la hauteur de l'église Blanche de Jefferson. Son corps ayant été retrouvé, le coroner Taylor a constaté l'identité.

—Incendie, rue Cadix, entre Live Oak et Laurel, chez Mme McFall. Dommages insignifiants, couverts par une police d'assurance.

—Nous avons rapporté plus haut deux accidents dûs à la maladresse ou à l'imprudence de charretiers. En voici un troisième dont les conséquences n'ont pas été moins regrettables. L'essieu d'une voiture de maître contenant quatre personnes, un gentleman, une dame et deux jeunes filles, s'est cassé dans un trou, rue du Maine, entre Royale et Bourbon. La voiture a versé et la dame s'est blessée grièvement.

Cet accident a eu pour cause le mauvais état du pavé, ce dont est responsable la Compagnie du Chemin de fer de la rue Dumaine, qui dégrade la voie et n'y fait pas les réparations urgentes.

—Un vieillard de 70 ans, Allemand d'origine, connu sous le nom de John, s'est fait sauter la cervelle d'un coup de fusil. Il demeurait rue Congress, entre Craps et Amour.

Encore un chien féroce. La victime de la fureur de cet animal est un enfant de douze ans, William Garley, dont les parents sont domiciliés à l'angle des rues Constance et Joséphine.

DÉCÈS. — Le nombre des décès, pendant la semaine dernière, s'est élevé à 111.

Races. — Blancs, 73 ; nègres, 22 ; mulâtres, 73.

Sexes. — Hommes, 65 ; femmes, 46 ; non rapportés, 2.

Lieux d'origine. — Afrique, 1 ; Angleterre, 1 ; France, 3 ; Allemagne, 9 ; Irlande, 10 ; Italie, 1 ; Norwège, 1 ; Russie, 1 ; Ecosse, 1 ; Suisse, 1 ; Etats-Unis, 79 ; Antilles, 3.

La garde républicaine à Chicago.

On sait déjà que l'excellent corps de musique de la Garde Républicaine est arrivé dimanche soir à Chicago. Sa réception, dit les journaux de cette ville, a éclipsé celle qui lui avait été faite à Boston. Bien que le train qui les amenait ne fût attendu qu'à 7 heures, les rues Canal, Madison, Monroe, Adams, Jackson et autres voisines de la gare, étaient remplies dès 5 heures d'une multitude telle que, quand les diverses sociétés militaires qui devaient faire le service d'honneur sont arrivées, il leur a été impossible de prendre position dans Canal street, et elles ont été forcées de se mettre en ligne dans des rues plus éloignées. On estime à 40,000 au moins le nombre des personnes qui composaient cette foule sympathique : la plupart avait des rosettes tricolores à la boutonnière, et le drapeau français avait été arboré sur de nombreuses maisons particulières. Le train portant les musiciens français est entré en gare à 7 h. 20 m., et son apparition a été saluée par des vivats étourdissants.

Les artistes avaient déjà auprès d'eux les membres du comité de réception, qui s'étaient portés à leur rencontre jusqu'à Englewood, à 20 minutes par chemin de fer de Chicago. Aussitôt après l'arrêt du convoi, MM. Niboyet, consul de France, docteur Carr, James Warrant, Wyndhem, Onahan, Stiner et autres, sont montés dans les wagons, où M. Niboyet a immédiatement présenté les membres de la députation aux artistes français. Après cette formalité, on a mis pied à terre, les musiciens répondant en soulevant leurs képis aux acclamations enthousiastes qui les saluaient de toutes parts, et ils se sont frayé péniblement un passage, au milieu des poignées de mains et des étreintes cordiales des spectateurs, jusqu'aux voitures qui les attendaient à quelques pas et qui les ont conduits, à travers les rues bondées de monde et dont beaucoup de maisons étaient illuminées, à l'hôtel Continental.

En réponse aux cris de plus en plus enthousiastes de la multitude, les musiciens se sont mis aux fenêtres en agitant leurs képis, mais ce n'était pas assez pour satisfaire l'impatience du public, et il a fallu que M. Paulus fît exécuter, par vingt-quatre des moins fatigués de la troupe, *La Marseillaise* et le *Star Spangled Banner*. Pendant qu'on applaudissait à tout rompre, les voyageurs ont pu enfin s'esquiver pour aller faire honneur au dîner dont ils avaient grand besoin.

La fête a été un moment attristée par un accident qui aurait pu avoir de graves conséquences. Le toit d'un hangar de Canal street, sur lequel 150 personnes se trouvaient, s'est écroulé, blessant grièvement un homme appelé Williams et un petit garçon nommé George Reynolds. Les autres personnes précipitées en ont été quittes pour de légères contusions.

Le lendemain lundi, à 9 heures du matin, le maire de Chicago, accompagné des membres du Comité réception, est allé souhaiter la bienvenue aux artistes français et leur offrir l'hospitalité de la ville. Voici le texte de l'adresse préparée par le premier magistrat de la ville, et dont lecture a été donnée par M. Niboyet :

Messieurs du corps de musique de la Garde Républicaine de France,

L'honorable conseil communal, dans sa dernière réunion, a adopté les préambules et résolutions que voici :

"Attendu que S. E. le président Thiers, de la République française, a honoré la ville de Chicago en autorisant la musique de la Garde Républicaine à visiter cette ville ; il est

"Résolu que l'hospitalité de la ville sera, et est par les présentes offerte au dit corps de musique pendant son séjour parmi nous, et que ce conseil assistera en corps à la grande réception qui lui sera faite lors de son arrivée ici."

C'est avec un grand plaisir que je vous offre l'hospitalité de notre ville et que je souhaite la bienvenue à Chicago.

Nous vous recevons, non-seulement comme des artistes distingués, mais comme une délégation de la Garde Républicaine française venue ici par ordre du président.

Nous avons appris la magnifique victoire musicale que vous avez remportée sur [illegible] international de Boston, et nos citoyens [illegible] avant que la [illegible] [illegible] réserve l'audition de la délicieuse harmonie que vous savez produire avec une perfection sans rivale ; et ce plaisir ne sera pas amoindri par la connaissance que les artistes sont des citoyens, et en quelque sorte les représentants de notre plus vieille et plus sympathique amie parmi les nations, deux fois notre alliée dans la guerre et toujours notre amie dans la paix, la belle France.

Je vous souhaite encore la bienvenue à Chicago, et j'espère que vous conserverez toujours un souvenir agréable de votre visite.

M. Paulus a répondu par quelques paroles bien senties de remerciement à cette adresse qui, il n'est pas besoin de le dire, avait fréquemment été interrompue par les applaudissements des artistes.

Les musiciens de la Garde Républicaine resteront à l'hôtel Continental pendant tout le temps de leur séjour à Chicago. On leur y fournira, dit le *Times*, tout ce qu'ils pourront désirer. Cuisiniers français, *french every thing*, seront à leurs ordres.

On voit que, décidément, Chicago tient à se faire regretter par nos compatriotes de la Garde.

Courrier des Etats-Unis.

DÉPÊCHES
Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

EUROPE.

Le tribunal de Genève.

Londres, 21 juillet — Un correspondant de l'*Observer* à Genève dit que si la décision du tribunal arbitral dans la question des dommages, est libérale et détermine en même temps qu'une somme assez considérable sera payée aux Etats-Unis par l'Angleterre, ces deux gouvernements resteront en bons termes ; mais si la somme est insuffisante, un sentiment d'animosité se fera sentir dans tous les Etats de l'Union américaine.

Genève, 22 juillet.—On pense que le tribunal arbitral prendra d'abord en considération les dommages causés par le corsaire Florida.

Genève, 22 juil.—La commission des réclamations a siégé aujourd'hui 3 heures et s'est ajournée à demain.

Le nouvel emprunt français. — La pièce "Rabagas" à Marseille.

Paris, 21 juillet — Le nouvel emprunt français vient d'être émis au prix official de 84 francs 54 c.

Personne n'a été tué au moment de l'accident du chemin de fer près de Belfort.

La pièce Rabagas a causé une grande excitation à Marseille ; la police a dû faire évacuer les galeries du théâtre. Une foule nombreuse et agitée stationnait au dehors. On a fait venir une compagnie de cavalerie pour la disperser. A peu près 50 personnes ont été arrêtées parmi lesquelles se trouvaient deux éditeurs de journaux.

Un correspondant anglais assassiné et dévalisé à Genève.

Genève, 21 juillet—Un correspondant du *Buræ*, journal anglais, a été assassiné par des personnes inconnues et dévalisé de 700 francs.

On a retrouvé l'argent, mais on n'a pas découvert les meurtriers.

Grandes réjouissances en Italie en apprenant que le roi et la reine d'Espagne avaient échappé à leurs assassins.

Rome, 21 juillet — Il y a eu de grandes réjouissances dans différentes villes de l'Italie, lorsqu'on a appris que le roi et la reine d'Espagne avaient échappé à leurs assassins. A Rome, les rues principales ont été ornées de drapeaux, et on a fait une démonstration publique devant l'hôtel de la Légation espagnole.

Arrestation des assassins et de complices.

Madrid, 21 juillet — Trois des assassins furent et 27 complices ont été arrêtés.

L'amiral Topete a recommandé aux autorités de la ville de ne pas faire une démonstration dangereuse dans les circonstances actuelles.

Il s'en est fallu de bien peu de chose que le roi ne fût tué. Un des chevaux de la voiture a reçu sept balles de pistolet.

Madrid, 22 juillet.—On a trouvé une somme assez considérable sur la personne du bandit qui a voulu tuer le roi. Cette circonstance semble indiquer que les assassins n'étaient pas mus par un sentiment personnel, mais avaient été payés par quelques conspirateurs politiques, pour commettre ce crime.

Avant cette tentative de meurtre, le roi avait reçu une communication anonyme qui l'avertissait du danger qui menaçait sa vie.

Pendant l'attaque des bandits, il y a eu [illegible] combat [illegible] entre eux et [illegible]. Le roi lui-même a voulu prendre part, mais il en a été empêché. On croit que des hommes sont les mêmes qui ont assassiné le général Prim.

Liverpool, 22—Arrivée, la barque Cremone, de Galveston, avec 1769 balles de coton.

WASHINGTON.

Réunion probable du Cabinet.

Washington, 22 juillet — Une dépêche spéciale de Washington rapporte que le Président a l'intention de revenir à Washington cette semaine, pour y tenir une séance de cabinet, avant son départ pour les Chutes du Niagara.

Le cabinet, cependant, ne sera pas complet, parce que le secrétaire Delano fait des discours dans la Caroline du Nord et le secrétaire Robeson est dans le New Hampshire.

A cause de l'absence prolongée du Président, à Washington, peu d'étrangers viennent visiter cette ville. Même les ministres des puissances étrangères qui ont de nouvelles lettres de créance, attendent son retour pour être officiellement présentés à lui.

Arrivée prochaine de Schurz à la Nouvelle-Orléans.

Washington, 22 juillet — Le sénateur Schurz, après avoir parlé à St-Louis, ira à la Nouvelle-Orléans, et de là à Mobile. Il se rendra ensuite dans l'Alabama et dans la Georgie.

Washington, 22 juillet — Le Président reviendra ici de Long Branch par le train du matin et assistera à un conseil du cabinet qui aura lieu à midi. Tous les membres seront présents excepté Delano et Robeson.

Washington, 22—Des dépêches reçues des escadres américaines dans les eaux de l'Amérique du Sud et de la Chine, ne disent rien d'important. L'amiral Trenton Jenkins avait été présenté au Tenno Impérial du Japon. Les discours de félicitation d'usage ont été changés.

Washington, 22—Une autre délégation d'Indiens, y compris le fameux Spotted Tail, est arrivée à Washington ce matin. Ils auront dans quelques jours l'entrevue usuelle avec le président.

DIVERS.

Un grand meeting à Indianapolis en faveur de Greeley.

Indianapolis, 21 juillet—Un grand mass meeting démocrate a été tenu ici hier soir. L'assemblée était nombreuse et enthousiaste.

L'honorable E. S. Alvord, président du Comité central, a présidé.

L'honorable T. Hendricks a fait un long discours dans lequel il a fait l'éloge de M. Greeley et de son intégrité. Il a dit aussi que si M. Greeley était élu, il observerait strictement le programme qui a été adopté à Cincinnati et ratifié à Baltimore.

Grand meeting de ratification.

Montgomery, 22 juillet—Il y a eu samedi soir un grand meeting de ratification ici. Un grand nombre de noirs étaient mêlés à l'assemblée.

Le *Républican* de Mobile et deux autres journaux de l'Alabama ont adopté la candidature de Greeley et de Brown.

Il n'y a plus, dans l'Etat, que quatre journaux républicains qui se disent indépendants.

Les procès pour intimidation.

Raleigh, 22 juil—Les procès des Républicains grantistes pour avoir intimidé le marshall de couleur Green, appellés, continuent. Deux officiers ont été jugés aujourd'hui et deux prévenus ont été mis sous de fortes cautions. Les cautions sont signées par l'inspecteur Perry, le collecteur-Young, le commissaire des Etats-Unis A. W. Shaffer et huit autres meneurs politiciens. On croit que beaucoup d'autres mandats seront lancés aujourd'hui pour l'arrestation de conspirateurs impliqués dans l'affaire Cross.

Eboulis de mine.

Scrampton, 22—La surface en arrière du puits de la mine de Wilkesbarre s'est éboulée cette après-midi et a entraîné une maison occupée par deux familles. Deux petites filles ont été enterrées. Il n'y avait personne dans la mine.

Sumner pour Greeley.

Boston, 22—Une dépêche spéciale de Washington au "Herald", dit que le sénateur Sumner a écrit à Gardner Brewer, de Boston, une lettre très forte où il se déclare en faveur de Greeley et de Brown contre Grant.

Fête Suisse.

New York, 22—La célébration de l'indépendance suisse a été pleine d'enthousiasme, aujourd'hui. Quatorze sociétés de New York, Brooklyn et Jersey, comptant 1,500 hommes avec 200 invités de Buffalo, May, Baltimore et d'autres villes, se sont rendues à Jones Wood où les fêtes ont consisté en jeux d'adresse, tir, danse, avec un spectacle représentant un mariage suisse au dix-huitième siècle.

Grève des Marbriers.

New York, 22 — Les ouvriers marbriers sont dans leur neuvième semaine de grève sans perspective de succès ou de retour au travail. Les polisseurs sont prêts à rentrer dans les chantiers suivant le vieux système, mais ils ne peuvent le faire, attendu que leurs services dépendent des tailleurs de marbre.

Savannah, 22—Le général Ryan, de l'armée cubaine, a passé ici aujourd'hui.

Schurz et Greeley.

St-Louis, 22—La correspondance suivante a été lue par Carl Schurz dans son discours, ce soir :

St-Louis, 26 juin 1872.

A l'Hon. Horace Greeley, New-York.

Mon cher monsieur,—Dans votre lettre d'acceptation vous promettez, en termes généraux, une réforme radicale du service civil. La question de savoir comment vous concevez cette réforme a un grand intérêt, et je vous prie, si vous le jugez convenable, de me donner telles explications qui puissent faire connaître clairement vos intentions sur ce point.

Respectueusement, votre, &c.

CARL SCHURZ.

Ce qui suit est la réponse de M. Greeley :

New York, 5 juillet 1872.

A l'Hon. Carl Schurz, St-Louis.

Mon cher monsieur—Je n'ai reçu qu'il y a trois jours votre lettre du 26. J'y réponds aussi vite que possible. Le problème de la réforme du service civil est rendu difficile par une alliance entre les branches exécutive et législative de notre gouvernement fédéral.

Ceux des membres du Congrès qui favorisent l'administration prétendent habituellement, et on le leur accorde, à un monopole virtuel des places fédérales, dans tous leurs Etats ou districts respectifs, et dictent des nominations et des révocations, suivant leur intérêt ou leur caprice. Le Président fait des nominations à leur convenance et en retour ils l'aident comme il le désirent, souvent en opposition à leurs propres convictions. Cette confusion des responsabilités et des fonctions Exécutives et Législatives ne peut manquer d'indisposer et de corrompre le corps politique.

Je soutiens que l'éligibilité de notre président est la source principale de cette corruption. Un président devrait être au-dessus de l'espoir d'une faveur future ou de la crainte d'aliéner de puissantes combinaisons de partisans. Il devrait être le chef officiel non d'une partie, mais de la République.

Il ne devrait rien craindre que la voix de l'histoire et l'inexorable jugement de Dieu. Il devrait parfaitement comprendre et ne jamais oublier que le Congrès, dans sa propre sphère, est supérieur à son contrôle et indépendant de toute façon, et qu'on peut vouloir beaucoup de bien à son administration quand même on diffère de ses vues sur les plus graves questions de finance et d'économie politique. Il n'y a que le premier pas qui coûte.

Qu'il soit entendu et établi qu'un Président ne peut être réélu quand il est en place et la réforme du service civil ne sera plus difficile. Il n'aura besoin ni d'organes officiels ni de défenseurs stipendiés. Il choisira naturellement ses conseillers parmi les plus sages et les plus éminents citoyens, sans se laisser arrêter par des velléités de politique personnelle.

Il n'aura aucun intérêt à concilier, aucun puissant chef de clan à attacher à sa fortune. Il sera porté à nommer des hommes d'une expérience mûre dans les affaires, et d'éminentes capacités mercantiles pour collecter, garder et débourser le Revenu, à la place d'adroits manipulateurs d'assemblées primaires et de trafiquants en délégués aux conventions de nomination.

Il transformera ainsi le service civil du pays d'une machine de parti en un établissement d'affaires. N'aspirant plus à la place, le Président vivera naturellement à mériter et à s'assurer l'approbation du peuple entier, mais surtout celle des sages et bons citoyens.

Quant à la machine des bureaux l'examinateurs, etc., par lesquels les détails de la réforme du service civil doivent être mûris et perfectionnés par déférence pour le jugement d'un Congrès non pervertí par le commerce adultère de la législation et des nominations, je n'ai déjà exposé et critiquée.

Jusqu'à présent notre expérience des actes des bureaux n'a pas été encourageante, et ce n'est pas, j'en suis convaincu, la faute des hommes qui ont essayé de servir le public en qualité de commissaires. En tant qu'ils ont échoué, la cause de leur échec doit être principalement ailleurs. S'ils eussent eu le champ libre, je suis sûr qu'ils eussent mieux réussi.

Un penseur a dit que l'esprit qui nous guide est la chose principale, et nous ne pourrons jamais achever la réforme du service civil tant que les intérêts qui la demandent ne seront pas plus puissants que ceux qui la combattent et qui ceux qui la réclament. [illegible] Congrès publics que ceux qui la favorisent.

J'ai le ferme espoir que le jour où cet [illegible] sera consommé n'est pas éloigné et en attendant je vous remercie de vos efforts sincères et effectifs pour atteindre ce but.

Je suis votre, &c.

HORACE GREELEY.

St-Louis, 22—Dans un meeting libéral républicain, convoqué au Temple, ce soir, pour élire un comité exécutif du comté, le sénateur Schurz a prononcé un discours très long et très élaboré, dont voici la substance :

En présence de mes constituants, je juge qu'il est de mon devoir d'expliquer ma conduite politique. Je rappelle qu'il m'a refusé d'accorder à [illegible] [illegible] ; que l'ingérence de l'exécutif n'y a forcé et je ne pouvais [illegible] [illegible] [illegible] et que tous les [illegible] [illegible] de la constitution, de ses [illegible]. Quant [illegible] le Sénat ; [illegible] [illegible] tous soutenir l'administration. Mais il a vu qu'elle n'était pas satisfaite des conquêtes de la force des armes avait assurées, et qu'elle ne pensait pas à reconstruire le Sud et le traitait de manière à le rattacher cordialement à la fortune de l'Union.

M. Schurz répondit ensuite les arguments qu'il a fait valoir au Sénat sur la manœuvre d'annexion de Santo Domingo. Les preuves de l'adhésion des habitants de l'île à l'exécution du plan lui ont toujours paru très problématiques et c'est pour cela qu'il l'a repoussée.

Il s'étend ensuite sur les abus scandaleux du service civil et quant au Président Grant, il n'en parlerait pas s'il n'était pas la personnification du malheureux système qui fait de son individualité un caractère particulier. Je ne toucherais pas à ses lauriers, a dit M. Schurz et il les emportera comme prétendant à la réélection, ses lauriers ne sont rien dans la question. Un général n'est pas forcé d'être Président.

L'orateur parle longuement de l'administration de Grant qui n'a rien fait de noble, de généreux ou d'habile, et insiste énergiquement sur la nécessité d'une réconciliation entre le Nord et le Sud, sur la restauration du *self-government* au Sud et sur le développement des grandes aspirations et des nobles instincts de la population du Nord.

Grève des Mouliniers.

Williamsport, Pa., 22 — La grève des mouliniers, dans cette ville, a pris une face sérieuse. Les grévistes se sont assemblés sur les 10 heures, ce matin, et se sont portés aux chantiers des moulins d'en haut. Au moulin de Filbert & Otto, les hommes de police s'étaient mis en ligne, quand la foule les a attaqués à coups de briques, les a chargés et est entrée dans le moulin.

De là les grévistes se sont rendus aux autres moulins, et ont menacé les ouvriers qui travaillaient. Ces derniers ont pris la fuite sur des tas de bois pour échapper à la mort. Plusieurs conflits ont eu lieu et nombre d'ouvriers ont été blessés. Le chef de police a failli avoir le bras cassé par un coup de bâton. Un officier spécial a été grièvement blessé, ayant été atteint à la tête par une barre de fer. Un autre a reçu un coup de brique au visage ; une troisième deux grands coups de bâton, et les habits d'un quatrième ont été mis en lambeaux.

Après cette équipée les grévistes ont gagné les moulins du bas de la ville et ont fermé ceux qui étaient en opération. Ils paradent maintenant dans les rues.

L'agitation est des plus grandes. Les mouliniers se réuniront demain matin à 9 heures et demie. On a tiré quelques coups de feu ce soir vers 7 heures, mais il ne paraît pas que cela ait causé rien de sérieux.

New-York, 22—L'ancien Conseil Fédéral de la Société Internationale, qui s'était répudié par le Conseil de Londres, s'est réuni pour la dernière fois hier, pour se préparer à résigner en faveur du nouveau Conseil nommé par le Congrès de Philadelphie.

Une lettre de Paris au *World*, assure que l'on peut ajouter foi au bruit que le général McMahon accepterait la présidence de la France, si M. Thiers mourait, ou s'il se démettait volontairement de son emploi.

Les affaires sont mortes à Paris et il y a en ce moment une crise monétaire.

Plusieurs des amis de M. Thiers l'abandonnent.

Montgomery, 22 juil.—La dépêche d'hier midi, annonçant, d'après des informations particulières, que le *Republican* s'était déclaré pour Greeley, est inexacte. Ce journal flotte toujours sous le pavillon de Grant et Wilson.

New York, 21 juillet—Deux forçats de la prison de Sing-Sing se sont échappés dans un bateau vide pour qu'on les ait avec d'autres barils et qu'on les a fait sortir des murs de la prison. On les a poursuivis à temps.

Jackson, 22—Le Clarion de demain publiera des rapports authentiques de tous les points du Mississippi, rapport d'après lesquels la chenille aurait déjà paru et fait de grands ravages à la récolte de coton dans tout l'Etat. Les pluies, en outre, ont causé de grands dégâts dans quelques sections.

La politique est active et les deux partis se préparent pour la campagne.

Il n'y a plus que trois journaux démocrates dans l'Etat qui s'opposent au mouvement de Baltimore.

Les comités exécutifs des démocrates et des républicains libéraux se réuniront dans cette ville le 31 août, pour prendre en commun des mesures pour la campagne.

Columbus, Ohio, 22—Le "Daily Ohio Statesman" (Dém.), de cette ville, s'est fondu aujourd'hui avec le "Daily Dispatch" (Ind.), et sera dorénavant publié sous le titre du dernier et sera indépendant en politique.

Cette fusion laisse Columbus sans journal démocratique et avec un seul journal du matin. En conséquence, un journal démocrate du matin ne tardera pas à paraître.

Marchés Américains.

New-York, 22 juil, au soir—Coton ferme. Vendu 1445 balles. Midd. 20 1/2. Orléans 22 3/8.

New-York, 22—Argent à 1/2 à 3. Sterling 109 5/8 à 3/4. Or, plat 114 1/4 à 3/8. Gouvernements calmes. 4.50, de '62 11 1/2.

Savannah, 22 — Coton calme. Mid. 20. Stock 276 balles.

Mobile. 22—Coton entièrement nominal. Stock 1045 balles.

Galveston, 22—Coton nominal. Bon ordinaire 20. Stock 465 balles.

PASSES.

Passe du Sud-Ouest, 22 juillet — Arrivé le steamer Clinton, d'Indianola par Galveston. Le remorqueur H. Wright a halé la barkantine Horace Beals, de Galveston, pour Pascagoula.

RIVIÈRES.

Etat du Fleuve, Bateaux, etc.

Vicksburg, 22 juillet — Descendant, les steamers Gilmore, Crescent City et barges, Frank Pargoud. Temps chaud et clair.

La Bande de la Taille.

Nous avons raconté, il y a quelques mois, la découverte d'une bande de voleurs italiens qui exploitait l'arrondissement d'Aix en Provence et les cantons voisins. Les individus qui formaient cette association, connue sous le nom de "*Bande de la Taille*, comparaissent aujourd'hui devant la cour d'assises des Bouches-du-Rhône. Le nombre des affiliés a été de beaucoup exagéré ; les correspondances et les journaux du Midi annoncent que la bande se composait au plus de 14 personnes.

Il y avait quatre femmes, sur lesquelles pèsent une grande partie des charges de l'accusation, et qui ne seront pas les moindres attraits de cette dramatique affaire.

Parmi les bandits de la Taille, qui ont commis plus de dix vols, trois qualifiés, et quatre assassinats, tous sont Italiens ; il n'y avait point un seul Français.

Voici leur nom, leur âge et le domicile qu'ils occupaient au moment de leur arrestation :

1o Un individu se disant Fontana (Joseph), dit Cicinu, dit Romagnol, terrassier, âgé de trente-six ans, né à San-Benigno, province de Turin, demeurant au Puy Sainte-Réparade (Bouches-du-Rhône) ;

2o Garbarino (Louis) dit le Sachs, chantant dit Dondero (Jacques), terrassier, âgé de trente-trois ans, né à Dondero, commune de Tarriglia, demeurant à Salon (Bouches-du-Rhône) ;

3o Galetto Antonio, dit le Bochon, terrassier, vingt ans, né à Saint-Georges-Canavese, province de Turin, demeurant à Salon ;

4o Trinchieri (Joseph), dit Strombino, trente-un ans, valet d'écurie de la Compagnie lyonnaise des omnibus, née à Strombino, demeurant à Marseille ;

5o Ribello (Jacques), maçon, âgé de quarante-six ans, né à Pramello, près Pignerole, demeurant à Meyrargues (Bouches-du-Rhône).

6o Arese (Angèle-Marie), épouse de Pierre Grosso, trente-huit ans, journalière, née à Faletto, province de Coni, demeurant au Puy Sainte-Réparade.

7o Mantegazza (Joseph-Pascal), chiffonnier, trente-quatre ans, né à Sainte-Marie-d'Azat, près de Côme, demeurant à Salon (Bouches-du-Rhône) ;

8o Bellora (Baptiste), surnommé Lombard, terrassier, vingt-sept ans, né à Cardana-Alcampa, près Milan, demeurant à Salon ;

9o Montalbetti (Joseph-Philippe), ouvrier mineur, vingt-sept ans, né à Cardate, arrondissement de Busto-Arcisto, demeurant à Salon ;

10o Françoise Madeleine, épouse Montegazza, chiffonnière, trente-trois ans, née à Saint-Paul-lès-Durance, demeurant à Salon. Cette dernière a accouché en prison d'une fille.

11o Vercelone, Jean, dit le Carabinieri, journalier, quarante-six ans, né à Sigliano, province de Verceil, demeurant à Puy-Sainte-Réparade ;

12o Caligaris (Marie, dite Marie di Bayos), journalière, trente-cinq ans, née à Mongran, près Verceil, demeurant à Puy-Sainte-Réparade ;

13o Simon Marie, veuve Pourrain, revendeuse, trente-trois ans, née à Marseille, demeurant à Meyrargues ;

14o Reynaud-Arnaud (François, dit Bazgi alué), sujet italien, charretier, demeurant en dernier lieu à Marseille.

Le chef de cette redoutable association, Fontana, n'a rien de physique qui rappelle le chef de brigands classique ; ce n'est ni Fra Diavolo, ni même Mandrin.

Figurez-vous un homme aux traits vulgaires, de petite taille, très maigre et dévoré par une phthisie qui menace de l'enlever d'un jour à l'autre. Il n'a plus que le souffle, et si ce n'était ses yeux vifs et brillants qui relèvent un peu sa physionomie, on le prendrait pour un [illegible] [illegible]. C'est cependant lui qui a organisé la bande, qui dirigeait les principales opérations et qui stimulait le zèle des associés novices.

Quoique relativement jeune, il a un passé déplorable, et après avoir accompli de sinistres en Italie, il est venu en France vers 1865 ; il a fait partie, sous le nom de Antoine Beltramo, de la bande de Nardi de Quarante et de Coda Zabetta, détrousseurs de grand chemin, qui furent exécutés à Marseille en 1867.

On se demande comment, depuis cette époque, il a pu se dérober à toutes les recherches de la justice française, qui l'avait condamné en 1867 aux travaux forcés à perpétuité, par contumace, pour trois vols qualifiés. Toujours est-il qu'il a reparu en Provence peu de temps après cette condamnation, et qu'il a recommencé la série de ses méfaits. Son quartier-général était au Puy-Sainte-Réparade, dans une maison de campagne qu'il avait louée et qui servait de repaire à la plupart de ses complices.

Outre le quartier général de Puy-Sainte-Réparade, la bande de la *Taille* avait deux subdivisions, l'une à Salon, commandée par Joseph Montegazza ; la seconde, dont le siège était à Marseille, avait pour chef Joseph Trinchieri.

Ces trois individus que l'on peut regarder comme les plus dangereux, avaient travaillé quelque temps comme terrassiers soit aux digues de la Durance, soit au canal du Verdon, soit encore aux diverses lignes ferrées du département.

Parmi les associés en sous-ordre se trouvait un jeune Italien, du nom de Louis Garbarino, qui, après avoir déserté en Italie d'un régiment de Bersaglieri pour échapper aux suites d'une condamnation à mort, était venu en France au moment de l'invasion, et avait été accepté par Garibaldi lui-même parmi les volontaires qu'il traînait après lui.

Il se battit à Dijon, et quand on licencia son corps il ne trouva rien de mieux que d'entrer dans la bande que dirigeait Fontana.

La femme Montegazza est une des figures les plus intéressantes de cette sinistre réunion d'assassins. Elle n'a pas démenti son origine, car elle a eu pour père un acéré de la pire espèce, condamné aux travaux forcés à perpétuité à la suite de plusieurs vols à main armée sur les grands chemins.

Cette femme est le type achevé de la fortune du peuple ; elle a des traits réguliers, mais énergiques ; ses cheveux noirs couvrent son front déprimé. Des rides précoces sillonnent son visage qui respire la plus bestiale lubricité. Aux premiers jours de sa détention, elle a scandalisé ses co-détenues par ses propos licencieux et ses allures lascives. Plusieurs fois les geôliers ont été forcés de la mettre au cachot pour arrêter son dévergondage. Elle n'en a pas moins donné le jour en prison à une fille qu'elle allaite avec beaucoup de tendresse.

C'est sur la limite des trois départements des Bouches-du-Rhône, des Basses-Alpes et de Vaucluse, que la bande de Fontana a exercé pendant plus d'un an sa coupable industrie. C'est sur les rives de la Durance que ces voleurs, ces assassins se sont illustrés. Plus d'une fois les eaux rapides de la rivière provençale ont roulé les cadavres des victimes de Fontana et de ses complices. Ils se répandaient par petits groupes de trois et de quatre dans les campagnes qui avoisinent Forcalquier, Pertuis, Cadenet, Meyrargues et Salon ; ils venaient même jusqu'aux portes de Marseille. Ils prenaient les allures d'honnêtes paysans, cumulant le plus souvent avec eux un âne maigre à l'aspect lamentable.

On les voyait passer à travers les fermes, s'enquérant des affaires du pays et ayant l'air de chercher du travail. Quand ils avaient des informations suffisantes, ils revenaient auprès de Fontana ou d'un sous-chef et ils combinaient ensemble le plan de leurs nocturnes opérations. De temps en temps, les populations apprenaient avec terreur qu'un assassinat, qu'un vol avait été commis, mais la justice ne parvenait pas à mettre la main sur les coupables.

Les marquets de Tarascon, d'Apt, de Forcalquier, d'Aix et de Marseille s'empressaient d'informer, mais sans résultats.

Un jour, cependant, 2 novembre 1871, à la suite d'un meurtre commis sur la personne d'une vieille femme, Marie Julien, veuve Lambot, on put mettre la main sur l'auteur du crime, qui se nommait Ribetto. La femme assassinée, malgré son âge avancé, se livrait à la prostitution ; on lui supposait une petite fortune, mais Ribetto prétend qu'il n'a rien trouvé. Habilement interrogé, Ribetto, à qui l'on promit un adoucissement de peine, fit des révélations très précises sur l'existence d'une bande de voleurs et d'assassins dont il avoua faire partie.

Ainsi fut découverte cette terrible et mystérieuse association qui va rendre compte à la justice de ses abominables forfaits.

—Au foyer des Bouffes :
—Moi, j'adore les marins.
—Ah bien ! pas moi.
—Pourquoi ?
—Parce que la marine marchande.

—On annonce la mort à Munich de l'un des plus grands poètes de l'Allemagne, le célèbre George Eckendorf. Il était âgé de soixante-dix ans.

—Il y a quelques jours, on parlait du rassemblement au foyer des Variétés :
—Quel drôle de pays que la France ! s'écria Mlle A. [illegible]. Tout justement au moment où la Chambre vient de discuter la réorganisation de l'armée militaire, qu'on s'occupe de reconstituer l'état civil.

—Le *Temps* consacre ces lignes à M. Koechlin : Alfred Koechlin-Schwartz vient de s'éteindre à Mulhouse, sa ville natale, enlevé subitement, dans la force de l'âge, à l'affection de ses amis et à l'estime de ses concitoyens.

Il appartenait à cette vaillante famille, qui compte parmi ses chefs les noms vénérés de Jacques et Daniel Koechlin, dont les membres ont illustré l'industrie alsacienne depuis le commencement du siècle.

Alfred Koechlin était dévoué aux idées républicaines, à la défense desquelles il a toujours apporté les plus généreux efforts.

Homme à convictions fermes, patriote dévoué, il avait eu l'honneur d'être envoyé à l'Assemblée de Bordeaux par les électeurs du département du Haut-Rhin. Il eut la douleur d'assister au démembrement de sa patrie.

L'Alsace tout entière portera cette perte, qui est celle d'un de ses meilleurs citoyens.

MANCHON S'OPPOSE UNE CONVERSATION—Le journal la *Sarthe* nous raconte qu'il vient de se passer au Mans quelque chose d'analogue à la correction de Courbevoie.

Au Mans, dit la *Sarthe*, un bon et brave citoyen, qu'un longue promenade dans les vignes du Seigneur avait rendu audacieux, s'est permis de traiter de capitulard, de massacreur du peuple (*sic*) un officier de la garnison de notre ville, qui traversait la place des Jacobins.

Cet officier, doué, paraît-il, d'un caractère mal fait, s'avança vers le citoyen et lui administra une fort jolie raclée de coups de canne.

Le démagogue, calmé sans doute par cette douche rafraîchissante, ne souffla mot ; mais lorsque cet officier se fut éloigné, il s'installa devant l'Alcazar, et là, pendant près d'une demi-heure, il se livra, à la grande joie des passants, à un monologue des plus bizarres :

"Quelle poigne ! hurlait ce malheureux ; sacrebleu ! comme il tape ! c'est égal, je me suis rudement fait rouler, etc., etc."

—La réception de M. le duc d'Aumale à l'Académie aura décidément lieu vers le 15 septembre, le discours du nouvel immortel est complètement achevé.

—Lisez ceci :

"Par ordre du roi Louis de Bavière, deux représentations modèles du drame lyrique de Richard Wagner, *Tristan et Iseult*, seront données au théâtre royal de Munich, le 20 et le 30 juin, sous la direction de M. Hans de Bulow."

Par ordre, ou deux représentations modèles !

Que de choses en peu de mots ! Et comme ce Wagner est heureux !

—Un officier prussien et un officier français viennent de se battre au pistolet, à Krasnoë Selo (Russie) ; l'officier prussien a reçu une balle dans l'épaule. Notre compatriote est M. Lourvel, lieutenant d'état-major, et son adversaire M. Kathegen, du Sleswig-Holstein.

Décédé, lundi, 22 juillet 1872, à quatre heures P. M. chez sa mère, dans la paroisse de Plaquemines, JOHN L. TITUS, à l'âge de quarante-un ans, huit mois et un jour.

Décédée, à Pensacola, Floride, le 21 juillet, à la résidence de son beau-frère M. Alexandre Genet, Mme Veuve JOSEPH L. GRASS, née Ludivine Dupuy, de cette ville.

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré, à la Cathédrale St Louis, MERCREDI prochain, le 24 juillet 1872, à sept heures et demie du matin, pour le repos de l'âme de feu JOSEPH CARDUCOMB. Ses amis et connaissances ainsi que ceux de la famille sont invités à y assister, sans autre invitation.

De la part de sa veuve. 21 juil—2t

Sociedad Hispano-Filipina de Beneficencia Mutua.
CELEBRACION DE ANIVERSARIO.
ESTA Sociedad organizada el dia 24 de Julio de 1870, e incorporada el dia 8 de Noviembre del mismo año, suplica a los miembros que la componen, se reunan el MIERCOLES, 24 del corriente, a las 7 de la tarde, en el local de costumbre, esquina Champs Elysées y Victoria, para asistir a la celebracion de su 2o aniversario. Se espera la mas puntual asistencia de todos los miembros.
Por orden del Presidente D. J. Villarreal.
VICENTE ORDAZ, Secretario.

Club Démocrate du [illegible] Ward.—Une assemblée de ce Club aura lieu MERCREDI SOIR, 24 de ce mois, à 7 heures et demie, à la salle de la Société Lusitana, rue du Bayou entre St-Claude et Tremé. Tous les citoyens de ce Ward qui sont en faveur de l'élection de GREELEY et BROWN et du ticket de la fusion (Democratic State Ticket) sont invités à s'y trouver. Des discours seront prononcés par d'éloquents orateurs.
21 juil—2t SAM. BARNES, Président.

A∴ L∴ G∴ D∴ G∴ A∴ D∴ L'U∴
SALUT—FORCE—UNION.
Les membres composant la R∴ L∴ [illegible] sont priés de se réunir [illegible] aujourd'hui, à 7 heures du soir, pour tenue ordinaire, rue St Louis, où des affaires de la plus haute importance leur seront soumises.
Par ordre du V∴ A∴ P. QUEYROL.
JULES ENCHAUX, Secrétaire.
23 juil—2t

Avis. — Taxes.
LE paiement de taxes d'Etat et de ville est, de la part de [illegible], [illegible]. Achat et vente de [illegible] et certificats de [illegible] de la ville. [illegible] BIER, Au No. 26 de la rue Carondelet.

ARNICA,
PRÉPARÉ par les Révérends Moines de la Trappe du monastère de Notre Dame des Neiges. Une nouvelle quantité à vendre par POURSINE & Co. Au No 149 de la rue Chartres.
23juil—2t

CHAPEAUX
Pour Dames et Jeunes Filles.
Nous venons de recevoir un lot de Chapeaux en Piqué, Percale, genre Dolly Varden, que nous sommes à même d'offrir à 50 pour cent au-dessous de leur valeur. Prix : 50c, 75c, et $1.
V. & C. V. BARRIERE, 90 rue du Canal.

Nouvelle Récolte de Navets, de Buist.
REÇUE par le steamer "George Washington," une nouvelle récolte de Graines de Navets, consistant en Navet blanc, [illegible], Ruta Baga jaune et autres.
Aussi en magasin, Gros Chou Drum Head ou Tambour, et Chou Flat Dutch, de Philadelphie. Bon de France, Chou St-Denis et [illegible] ; Choufleur demi-dur, de Paris. Chou d'Allemagne, Gros Chou Brunswick, véritable.
J'offre le tout à vendre, ainsi qu'un grand assortiment d'autres Graines convenables pour la saison, aux marchands, pour revendre, ou en gros ou par livre, à des prix très modérés.
RICHARD FROTSCHER, No 72, rue Dumaine, près le Marché Français, Nouvelle-Orléans. 23 juillet—

MODES.
No [illegible]...... Rue Royale...... [illegible]
Mlle LÉON DROUET
A l'honneur d'annoncer aux dames de sa clientèle qu'elle a cédé son magasin à Mlle ALICE HOFELIEN, attachée depuis longtemps à sa maison. Elle les remercie de la confiance dont elles ont bien voulu l'honorer et les prie de vouloir reporter leur bienveillant patronage sur son successeur. 21 juil—2t

PRIX REDUITS.
pour peu de temps seulement.
—à la—
GALERIE PRIMITIVE à 25 LE CADRE.
CHROMO-FERROTYPES à [illegible] cents seulement faits et livrés en quelques minutes.
Aussi, une véritable [illegible] [illegible] pour 25 cts. seulement, faite et livrée en une heure ou deux, [illegible] [illegible] pour ce qui n'avait jamais été fait par personne auparavant dans cette ville.
Une belle matinée est le meilleur temps pour prendre les portraits d'enfants. Même, les enfants sont désagréables.
J. W. PETTY, No. [illegible] rue du Canal.
22 juillet—2t, 23 juillet, à 11 aout

Nouvelle-Orléans, 22 juillet 1872.
LA société existant entre les soussignés, sous la raison de Dousman & Onorato, [illegible] dissoute d'un commun accord à partir de ce jour. J. Dousman continuera comme par le passé les affaires de la même maison, et pour son propre compte.
DOUSMAN & ONORATO.

M. S. Onorato continuera à s'occuper en dehors du placement des marchandises de la maison J. Dousman, et remercie ses amis et le public du patronage qu'ils ont bien voulu lui accorder et les prie de [illegible] [illegible] [illegible].
23 juillet—2t J. DOUSMAN.

En débarquement du navire Silenzio, de Gênes.
SAVOIE,
[illegible] caisses PATES assorties,
[illegible] BARAPLUIE [illegible] de,
[illegible]
A vendre par C. I. GRUYETTO, No [illegible] rue de Plaisance, [illegible].
22 juillet—2t

On Demande
UNE CUISINIÈRE blanche pour le service d'une petite famille, au [illegible] [illegible]. S'adresser au No [illegible] de la rue [illegible].
23 juil—2t

$50 de Récompense.
[illegible]

PIERRE MARSOLEAU, [illegible]
[illegible]

Salon de Barbe et Coiffure,
"AU BON TON."
L'[illegible] [illegible]
[illegible] 2t
VICENTE MILANES.

LIMONS. LIMONS.
1100 caisses LIMONS MENTON—venant d'être débarqués du bâtiment "[illegible]" et à vendre, en tout ou par partie, [illegible] [illegible] [illegible] par
23 juil—2t J. MACHECA, No 48, rue Vieille-Levée.

J. A. D'HEMECOURT. HENRI CHAURANT.

La seule Fabrique
DE
CONFISERIE
AU SUD
Avec une Usine à vapeur.
H. CHAURANT & CO.
Successeurs d'E. TURPIN (RED STORE)
98 ... Rue Vieille-Levée ... 98
La seule Maison Française et la plus Ancienne Fabrique de
CANDI
A la Nouvelle-Orléans.

CANDIS EN BATONS (Marque connue Numéros en Louisiana State Fair),
GOMMES, DRAGÉES, LOSENGES, etc.
CHOCOLATS.
Importateurs directs d'Articles pour Confiseurs.
GATEAUX.
SIROPS au Jus de Fruits,
INCOMPARABLES par leur arôme et leur qualité.
Importateurs de jus de fruits, tels que :
FRAMBOISES, GROSEILLES, FRAISES, etc.
H. CHAURANT & Co., RED STORE,
98 ......Rue Vieille-Levée...... 98

Changement de Magasin.
M. ELIE
A l'honneur d'annoncer à sa clientèle et au public qu'il vient de transporter son
MAGASIN DE PIANOS ET D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE
Du No 16, Rue Royale,
Au No 161, Rue du Canal,
(Ancien Magasin Leon & Pinard.)
21 juil—1m

T. MOREAU,
Encoignure Royale et Toulouse,
Vient de recevoir par les derniers arrivages et notamment par le steamer JURIST, un assortiment des plus complets et des mieux assortis en

CHEMISES FRANÇAISES
TOILE, COTON DEVANT TOILE ET PERCALE COULEUR. Ces Chemises, qui sont arrivées un peu tardives, seront vendues à des Prix Exceptionnels Réduits toute Concurrence.

Reçu également un Grand Choix de
ARTICLES POUR BAINS,
COSTUMES de bain, BONNETS de bain, CALEÇONS de bain, PARASOLS ET OMBRELLES, bain de mer, etc., etc.
ARTICLES DE VOYAGE,
SACS DE VOYAGE en Maroquin, Mouton cuir, [illegible] cirée.
NÉCESSAIRES ET PANIERS de toutes genres.
GANTELETS ET GANTS
En Peau de Daim, Soie, Fil d'Ecosse.

PARFUMERIES FINES.
Des Premières Maisons de Paris : Lubin, Piver, Guerlain, Société Hygiénique, Coudray, J. M. Farina, etc., etc.
Cet article ne laisse rien à désirer sous tous les rapports : QUALITÉ ET VARIÉTÉ.
MERCERIES
RUBANS, GARNITURES COTON ET FIL, etc., etc.
L'Attention est spécialement appelée sur un magnifique assortiment de
LINGERIES,
Pour Dames et pour Enfants :
GUIRLANDS Mousseline et Jaconas.
COLS ET MANCHES Toile et autres,
A un Bon Marché exceptionnel.
Bonneterie
En général pour Dames et Messieurs.
GILETS ET CALEÇONS de toutes tailles, en Toile, Flanelle tricot pour l'été et Coton.
Un beau choix de
EVENTAILS de toutes qualités.
CRAVATES, haute nouveauté.
CANNES ET PARAPLUIES.
OMBRELLES ET OMBRELLES-CANNES de genre le plus nouveau.
CHEVEUX.
ARTICLES POUR COIFFURES.
T. MOREAU, S. C.
MAISON DE COMMISSION,
No 160 rue Hausmann.
[illegible] A Amand, Paris.

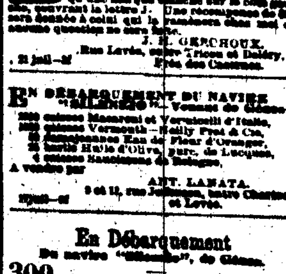

Etes-vous en bonne santé ? Ne vous formalisez pas de cette question, lecteur. Ce n'est pas une impertinence. Nous n'avons pas le droit de nous occuper de vos affaires et n'avons pas l'intention de le faire. [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] Tarrant's Effervescent Seltzer Aperient, le plus agréable de tous les toniques, le meilleur des stomachiques. Il chasse la dyspepsie et la bile, guérit la constipation, fortifie les nerfs, éclaircit l'intelligence, tonifie et purifie tout le système.
On le trouve chez tous les pharmaciens.
21 juillet—

$25 de Récompense.
Egarée ou Volée, une Jument cheval, à peu près de 15 mains de haut, ayant les quatre jambes blanches, ainsi qu'une marque blanche sur le côté gauche, couvrant la lettre J. Une récompense de $25 sera donnée à celui qui la ramènera chez moi et aucune question ne sera faite.
J. H. GERCHOUX, Rue Levée, entre Piety et Desiré, Près des Casernes.
21 juil—2t

EN DÉBARQUEMENT DU NAVIRE "SILENZIO," Venant de Gênes.
[illegible] caisses Macaroni et Vermicelli d'Italie,
[illegible] caisses Vermouth—Reilly Prat & Co,
[illegible] caisses Eau de Fleur d'Oranger,
[illegible] barils Huile d'Olive, pure, de Lucques,
[illegible] caisses Saucissons de Bologne.
A vendre par ANT. LANATA, 9 et 11, rue Toulouse, entre Chartres et Levée.
23 juil—2t

En Débarquement
Du navire "Silenzio", de Gênes.
300 caisses VERMOUTH "Martini Sola",
[illegible] do VERMOUTH Fratelli Cora,
[illegible] do PATES d'Italie,
[illegible] do SIROP [illegible].
A vendre par U. MARINONI, No 65, Vieille-Levée.
23 juil—2t

Avis.
MR. E. F. POUPART étant devenu, aujourd'hui, mon associé, les affaires de la maison se feront dorénavant sous la raison
M. A. DE LIZARDI & Co.
M. A. DE LIZARDI.
Nlle-Orléans, 1er juillet 1872. 2juil—1m

En Détail! En Détail!
EPAULES [illegible] en Sacs, à [illegible] cents.
JAMBONS [illegible] en Sacs—les meilleurs—à 16 cents.
[illegible] livres Epaules fumées en Sacs, à 10 cents la livre.
[illegible] livres des meilleurs Jambons fumés en Sacs, à 16 cents la livre.
[illegible] livres Pommes de Terre en fumées, à 3 cents. [illegible]
A vendre par A. S. CHURCHILL,
Au No 66 de la rue Tchoupitoulas, entre les rues [illegible] et [illegible].
10 juil—1m

Mme LEONCE,
DOCTEUR ET PROPHÉTESSE,
INFORME sa nombreuse clientèle qu'elle a [illegible] [illegible]
No 88 RUE REMPARTS,
entre Ste Anne et Dumaine, où elle continuera à consulter, comme avant, de
PARIS, du [illegible] et au FAVENIR.
[illegible]
16 juillet—1m

Avis.
UN COURTIER EN COTON établi au Havre, désire représenter [illegible] [illegible] maison de la Nouvelle-Orléans, en qualité d'agent. [illegible] références, à M. George J. [illegible], à la Nouvelle-Orléans.

GRANDE FABRIQUE
DE
CANDI
DE
NORMAN & REISS,
133 et 135, rue Vieille-Levée, 133 et 135.

UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD.
RUE VIEILLE-LEVÉE
ON Y FABRIQUE CONSTAMMENT
Du Candi en gros et en petits bâtons,
Toutes espèces de Candis à la crème,
Toutes espèces de Candis nougats,
[illegible]
Toutes espèces de Chocolats,
[illegible]
Dattes de Jujube,
Toutes espèces de Chocolats,
[illegible]
On importe aussi au COMMERCE DE CONFISERIE.
Toute sorte de GATEAUX,
GATEAUX DE MARIAGE
faits sur commande dans le plus court délai.
On importe toutes sortes d'Articles ETRANGERS, tels que
Boîtes de fantaisie,
Papier à bonbons de toutes grandeurs,
Papiers de pâte de gomme,
Feuilles d'or et argent,
Toute espèce de fleurs,
[illegible]
[illegible]
Papier dentelle, etc.
On vend sur place aux plus bas prix du marché.

NORMAN & REISS — Nos 133 & 135 rue de la Vieille-Levée.

RU VIEILLE-LEVÉE.
FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFÉ, etc.

Sirops de Fruits
FRAISES,
FRAMBOISES
MURE,
GROSEILLE
LIMON,
ORANGE
ANANA,
ORGEAT,
GINGEMBRE,
NECTAR,
CREME,
BANANE,
VANILLE,
ROSE,
SALSEPAREILLE,
NATUREL,
MEAD,
VINAIGRE.
A vendre par
NORMAN & REISS,
Nos 133 et 135 de la rue Vieille-Levée.
1oct—PRP

LA MACHINE A COUDRE DE WEED, A L'USAGE DES FAMILLES, a gagné le PREMIER PRIX à la Foire du comté Harrison qui a eu lieu à Marshall, Texas ; elle concourait contre les machines de singer, Grover & Baker, Empire, Wheeler & Wilson. Elle a remporté également les PREMIERS PRIX à la Foire de Henderson, Texas, et TOUS LES PRIX à la Foire de Tyler, Texas.—Venez voir la Machine à Coudre de WEED.
A. L. BRUNSON, Agent, Au No. 167 de la rue du Canal.
13 juin—[illegible]

LES SOUSSIGNÉS donnent
LES PRIX LES PLUS ÉLEVÉS DU MARCHÉ
Des Certificats de Ville et d'Ecole
—ET DES—
Mandats Métropolitains.
VOISIN & LIVAUDAIS, Au No 20 de la rue Carondelet.
22 juil—2t

A vendre,
UNE BUVETTE à installation de première ordre, très avantageusement située. S'adresser au No 294 de la rue Tchoupitoulas, ou au No 85 de la rue Baronne.

A Vendre.
UN CAFÉ avec des installations de premier ordre [illegible] [illegible] dans un bon quartier, s'adresser au [illegible].

FRANCIS FERNANDEZ,
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières.
Bureau, No 27, Passage de la Bourse.
Je me charge des ventes de propriétés foncières, de l'achat et de l'encan, des [illegible] et des [illegible], ainsi que des ventes de mobiliers, de la location des [illegible], etc., etc.

Vins de Familles.
Vins de Familles.
LEOVILLE d'Alfred Merton, en barriques et demi-bouteilles.
MEDOC d'Alfred Merton, en barriques et demi-barriques.
Constamment en magasin et à vendre par
WM H. VREDENBURGH, Au No 21 de la rue Peters.

Genièvre de Hollande.
MARQUE: [illegible] [illegible], de "[illegible]," en quarts et demi-pipes.
A vendre par WM H. VREDENBURGH, Au No 21 de la rue Peters.

Absinthe.
MARQUE ED. PERNOD,
300 caisses, à vendre par
WM H. VREDENBURGH, Au No 21 de la rue Peters.

Sucre Raffiné.
200 barils SUCRE CONCASSÉ,
100 SUCRE A CAFÉ,
A vendre par
WM H. VREDENBURGH, Au No 21 de la rue Peters.
15 juil—2t

Association d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans.
Bureau, No 10 du Passage de la Bourse.
SECOND ETAT TRIMESTRIEL.
Conformément à sa charte, l'Association d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans, publie l'état suivant de ses affaires, pour le second trimestre, expiré le 30 juin 1872.

Primes d'incendie...	$196,306 55	
" de mer...	55,192 33	
" de rivières...	54,550 33	306,048 [illegible]
En moins — primes non expirées...	$145,247 18	
En moins — primes remboursées...	1,446 [illegible]	146,693 34
		$159,[illegible]
Montant net des primes...		
Pertes par l'incendie...	5,909 50	
" sur mer...	3,733 85	
" sur les rivières...	2,554 61	
Réservé pour pertes non réglées...	63,660 69	
Réassurance...	277,187 95	
Réduction (rebate)...	12,271 98	
Dépenses générales...	3,886 44	
Timbres de revenu...	13,386 47	
Profits et pertes...	381 10	
	186,171 25	
En plus — 3 1/2 pour cent d'intérêt pour le second trimestre sur le capital payé...	38,340 48	
En moins—escompte et intérêt...	39,589 00	1,299 48 113,128 [illegible]
Bénéfices nets...		[illegible]

— ACTIF —

Billets d'actions...		$296,600 [illegible]
En caisse...		174,[illegible] 22
Billets et effets à recevoir...		322,059 [illegible]
Actions et Bonds...		119,652 [illegible]
Propriétés foncières...		143,369 34
Primes en voie de recouvrement...		11,341 36
Assurance de 65 pr cent dûe...	137,810 [illegible]	89,593 77
		$1,[illegible] 91

Le tableau qui précède est une copie correcte faite sur les livres de l'Association d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans.
C. CAVAROC, Président.
G. LAMAUX, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans. Assermenté et signé par devant moi, ce 5 juin 1872.
G. LE GARDEUR, Jr., Notaire public.

Aujourd'hui, à une réunion spéciale des Directeurs, il a été résolu, conformément à l'Art. VII de la charte, de créditer, de suite, des actionnaires, un dividende de ce qui sur le [illegible] net des profits du second trimestre de 1872, en date à l'approvisionnement et s'élevant à $121,816 41. Il a été résolu, en outre, de payer aux actionnaires, sur demande, un intérêt trimestriel de 3 1/2 pour cent sur le montant du capital payé.

— DIRECTEURS —
C. Cavaroc, A. Chambon,
Chs de Buys, A. Delmas,
Léon Haas, [illegible],
E. D. Rivière, [illegible],
[illegible] Agon, A. [illegible]
quill—1m

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 22 JUILLET—CLASSE No 173.

[illegible]

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement, dans les salons de la Compagnie.
HOWARD, SIMMONS & Co, Contracteurs,
Rue St-Charles, encoignure Union, Nlle Orléans.
[illegible]
22 Juillet 1872.
E. PERALTA, ALAN [illegible], Commissaires.

Workingmen's Accommodation Bank
Banque des Travailleurs,
No 9 RUE DU CAMP
Capital-Actions—$500,000.
Divisé en 20,000 actions de $25 l'action et payable comme suit : $2 par action en souscrivant et 50 cents par action et par semaine pendant les 46 semaines subséquentes.
On peut souscrire chez P. E. Roman, 72 rue de Chartres ; Alphonse Wals, 28 rue Conti, D. Pochelu, coin du Canal.
21 juil—1m

Souscription Patriotique Française pour la Libération du Territoire.—Comité de la Nlle-Orléans.—Dans sa séance du 20 juin 1872, le Comité a décidé que la souscription serait close au 1er août 1872. En conséquence, les soussignés invitent les personnes qui ont des listes à les remettre au Trésorier avant la date fixée pour la clôture de la souscription, c'est à dire avant le 1er août. Le Trésorier sera visible tous les jours, les dimanches exceptés, chez MM. Rochereau et Cie., dépositaires, rue St-Louis, No 18.
J. B. SEGUIN, Trésorier par intérim.
PASSAMA-DOMENECH, Secrétaire.

TAXES DE VILLE.
LES contribuables voudront bien se rappeler qu'il ne leur reste plus que QUINZE JOURS pour payer leurs taxes sans frais.
Il vaut mieux profiter du bref escompte des certificats, etc., qui prévaut, en ce moment, servir à payer une grande partie des sommes, que de tomber entre les mains du shérif, avec frais de vente, etc.
JNO. S. WALTON, Administrateur des Finances.
16 juillet—au 1er août

JNO. T. MICHEL. GEO. MCD. MABERRY.
Jno. T. Michel & Co.
COURTIERS DE PROPRIÉTÉS FONCIÈRES,
Au coin de l'Avenue Napoléon et de la rue des Magasins, 6me District.
Règlent, pour les parties intéressées, toutes les taxes de ville et d'Etat ; révisent et font rectifier l'évaluation des propriétés. Ils achètent aussi et vendent les certificats de ville et d'Etat, ainsi que les warrants métropolitains.
27 juillet—1m

LEON QUEYROUZE. OSCAR BOIS.
QUEYROUZE & BOIS,
MARCHANDS EN GROS DE
GROCERIES, VINS, LIQUEURS
ET
toutes sortes de produits de l'Ouest.
Aux Magasins Bleus.
Coin Vieille Levée et Bienville,
17 juil—1 an Nlle-Orléans.

Machine à Coudre, Perfectionnée,
— DE —
SINGER,
A L'USAGE DES FAMILLES.
LA MACHINE A COUDRE PAR EXCELLENCE.
Elle exécute toute espèce de travaux.
On la garantit comme tous les rapports.
Les conditions de paiement sont des plus avantageuses.
Le bureau a été transféré au No 26 de la rue du Canal, en face de la nouvelle fontaine.
28 juin—tonlaqPP WM. E. COOPER & Co.

M. Philip A. Cohen
a un intérêt dans notre maison, à partir d'aujourd'hui, et signera le nom de la Société, qui reste la même.
BOSTICK & SEYMOUR,
Aux Nos 45 et 47 de la rue Front,
46 et 48 de la rue Fulton.
Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1872. 2 juil—1m

J. B. CAMORS & CO.,
MARCHANDS DE FARINE
—ET—
Négociants Commissionnaires,
61 ......RUE TCHOUPITOULAS...... 61
NOUVELLE-ORLÉANS.
20 juin—1an

AVIS.
D. AUGUSTIN, Avocat, Passage de la Bourse, No 11.—Registre des Faillites devant les Cours des Etats-Unis. Registre de la faillite involontaire de la Banque de la Louisiane, reçoit et fait les réclamations des créanciers sur billets, dépôts actions, etc. fait préparer et admettre les preuves des faillites, procède sur le livret dans la juridiction de Washington.
22 mai—1an

ANT. CARRIERE, O. CARRIERE, F. L. CARRIERE
A. CARRIÈRE & Co.,
NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES,
IMPORTATEURS DE VINS, EAUX-DE-VIE, &c. &c.
No 45 rue Vieille-Levée.
REÇOIVENT régulièrement : Vins en quarts et en caisses, ordinaires et fins, Porto et Madère, huile d'olives.
Se chargent de Marchandises, sur consignation, à nos amis à Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.
[illegible]

PROVISIONS ! PROVISIONS !
250 barils Porc Mess,
100 barils Porc Mess prime,
100 barils Porc Rump,
50 boucauts Epaules Bacon,
50 boucauts Plats-Côtés Bacon désossés,
50 tierçons Jambons passés au sucre, qualité de choix,
50 tierçons Saindoux de choix raffiné,
En magasin et à vendre par
R. K. CONVERSE & Co.,
16 juil—7t Au No 54 de la rue des Magasins.

Avertissement.
Patenaux's Patent Bottle Stopper Fastener.
LES soussignés ayant, à Bode de Henry, W. Putnam, de Bennington, comté de Bennington, état du Vermont, le DROIT EXCLUSIF de se servir de PATENT BOTTLE STOPPER pour la ville de la Nouvelle-Orléans et des villages [illegible] et préviennent le public de cette ville et des villes de Gretna, Algier, McDonogh, Milneburg, Jefferson City, Carrollton, Bouligny, et de tous les autres villages qui sont situés à la Nlle-Orléans, de ne pas employer le PATENT BOTTLE STOPPER FASTENER, en ayant préalablement obtenu le droit et le privilège des soussignés. Ils sont prévenus de ne vendre aucun des dits BOTTLE FASTENERS, sans avoir obtenu le consentement des soussignés, et quiconque s'en servira, en achetera, ou en vendra, contrairement à ce avis, sera poursuivi devant les tribunaux et à tous les dommages-intérêts que de rendrait.
Les soussignés préviennent également le public de ne pas se servir, d'acheter ou de vendre des bouteilles employées par eux et faites expressément pour leur usage particulier, et portant le nom de PABLO & CO., fabrique d'eau minérale, aux Nos 275 et 277 de la rue Royale.
Les personnes qui s'en serviront, en achèteront ou en vendront sans le consentement des soussignés, seront poursuivies conformément à la loi et tenues à tous les dommages.
PABLO & CO.
Fabricants d'eau minérale, aux Nos 275 et 277 de la rue Royale. 5 mai—3 mois

J. E. MERILH. P. CASAUBIEILH
J. E. MERILH & Co.
179......Rue Poydras......179
MARCHANDS, EN GROS ET DÉTAIL, CUIRS ET CREPINS,
ONT constamment en magasin un fort stock de Cuirs de Veau de France, Chevreau, Maroquin, Cuir de Lorme et Californie, Peaux, Tiges d'Empeignes, [illegible] et [illegible] [illegible] Terry et tous articles, [illegible] [illegible] et autres.
CORDONS DE SOULIERS de la meilleure qualité ; SOIE DE MACHINES ; semelles à machine, et fournitures d'outils de cordonnier.
Les ordres de la campagne sont l'objet d'une attention particulière.
[illegible]

BANDAGES HERNIAIRES.
DES chartistes ont prouvé aux malades des appareils qui n'ont aucune valeur. J. H. SPILLMAN a inventé et fait patenter des bandages herniaires et des bandes qui préviennent la descente de la matrice ; il n'y a rien de comparable à ceci en Europe. Les plus distingués de nos chirurgiens et de nos médecins partagent cette opinion ; aussi les malades ne devraient-ils pas hésiter à se procurer ces instruments dont la supériorité est aujourd'hui reconnue. C'est le fruit de trente-cinq années d'étude et d'expériences et d'observations.
M. SPILLMAN tient beaucoup solliciter le patronage du public.
J. H. SPILLMAN, Inventeur et Fabricant,
Au No 265 de la rue Dauphine.
Il ne change de la rue des [illegible] 5déc—1an

CHAMPAGNE
Chs. FARRE
REIMS.
SEULS AGENTS AUX ETATS-UNIS,
Vor. MAIGNAN & F. LABORDE,
[illegible] NOUVELLES [illegible],
Nlle-ORLÉANS.
[illegible]

CAZAUX & VERGNOLE
[illegible]
VINS, LIQUEURS, &c.,
—ET—
FABRICANTS DE SIROPS,
[illegible] VIEILLE-LEVÉE.